



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

### PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ISLET MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 9 août 2021, à 19 h, à la salle du Conseil, selon les normes prescrites du moment. Étaient présents Madame la conseillère, Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Jonathan Duval, Jacques Leclerc, Gaétan Lord et Marcel Pelletier tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.  
La secrétaire-trésorière dresse le procès-verbal.

#### 01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

#### 02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 5 JUILLET 2021
04. SUIVI AU PROCES-VERBAL
05. COMPTES A PAYER A CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
  - 06.01. Information sur élections municipales
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
  - 07.01. Rapport du directeur en incendie
  - 07.02. Modification de l'entente intermunicipale en incendie
  - 07.03. Tarification du service incendie avec St-Roch-des-Aulnaies et La Pocatière à la suite du changement de gestion
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
  - 08.01. Rapport du directeur en voirie
  - 08.02. Accotement du 6 e Rang
  - 08.03. Contrat asphaltage ponceau 5 e Rang
  - 08.04. MMQ et réservoir essence
  - 08.05. Suivi trottoir
09. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)
  - 09.01. PRABAM : Résolution pour accepter la présentation des travaux à faire aux 2 salles
10. DEMANDES DIVERSES :
11. VARIA :
  - 11.01. Internet : 3, place de l'Église et 22, chemin du Village Est
  - 11.02. Congrès FQM
12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
13. CORRESPONDANCE
14. CLOTURE DE LA SEANCE

#### Résolution 100-08-2021

Le conseiller Jacques Leclerc propose que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement.



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

### 03. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 5 JUILLET 2021

**ATTENDU QU'** une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenu le 5 juillet 2021 a été remise, avec l'avis de convocation, à tous les membres du Conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et dispenser la lecture de celui-ci séance tenante ;

#### **EN CONSÉQUENCE, Résolution 101-08-2021**

Le conseiller Jacques Leclerc propose que le procès-verbal du 5 juillet 2021 soit accepté en ajoutant la mention (style RBNB) au point touchant la résidence principale, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu unanimement.

### 04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien

### 05. COMPTES À PAYER À CE JOUR

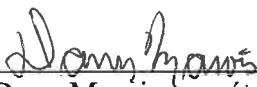
**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont reçu les explications nécessaires sur la liste des comptes qui doivent être acceptés et acquittés ;

**ATTENDU QUE** sous la résolution **10-01-2021**, le Conseil a accepté les dépenses incompressibles 2021 soient acquittées sur réception sans présentation mensuelle ;

#### **EN CONCLUSION, Résolution 102-08-2021**

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement que tous les comptes soient acceptés et acquittés, dont la liste présentée pour une somme totale de 64 260.35 \$.

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

  
Dany Marois, secrétaire-trésorière

### 06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

#### 06.01. Information sur élections municipales

La directrice générale qui est d'office la présidente d'élection donne les étapes de la période électorale et la tenue des séances ordinaires de l'automne.



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

### **07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)**

#### **07.01. Rapport du directeur en incendie**

Le Maire fait la lecture du rapport, préparé par le directeur en incendie, qui fait état des actions exécutées depuis le dernier rapport.

#### **07.02. Modification de l'entente intermunicipale en incendie**

Le conseiller Jonathan Duval, étant pompier volontaire, se retire de cette discussion. Les informations reçues sont données. Une décision sera prise à la séance de septembre après avoir reçu les données supplémentaires nécessaires.

#### **07.03. Tarification du service incendie avec St-Roch-des-Aulnaies et La Pocatière à la suite du changement de gestion**

Le conseiller Jonathan Duval, étant pompier volontaire, se retire de cette discussion. Les informations reçues sont données. Une décision sera prise à la séance de septembre après avoir reçu les données supplémentaires nécessaires.

### **08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)**

#### **08.01. Rapport du directeur en voirie**

Rien de spécial

#### **08.02. Accotement du 6 e Rang**

##### **Résolution 103-08-2021**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que la Municipalité effectue les travaux permettant d'augmenter la surface d'accotement de 2 à 4 pieds sur 250 pieds de long dans un secteur plus dangereux du 6 e Rang, le tout évalué à 15 000 \$ environ.

#### **08.03. Contrat asphaltage ponceau 5 e Rang**

##### **Résolution 104-08-2021**

Il est proposé par le conseiller Marcel Pelletier, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement que la municipalité de St-Damase-de-L'Islet engage Pavage, réparations, Francoeur inc. pour recouvrir d'asphalte environ 100 pieds de long par 22,5 pieds de large, entre la petite route Ouellet et le 539, 5 e Rang, pour un coût de 13 900 \$ plus taxes, tel que soumis le 3 août 2021.

#### **08.04. MMQ et réservoir essence**

##### **Résolution 105-08-2021**

Comme la MMQ a informé la Municipalité que le réservoir 2006 pour essence ne sera pas reconduit au prochain renouvellement d'assurances et que l'acquisition d'un nouveau réservoir de 3 000 gallons coûte 995 \$ plus taxes, il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement que la municipalité de St-Damase-de-L'Islet achète un réservoir pour essence de 3 000 gallons pour le prix de 995 \$ plus les taxes.

#### **08.05. Trottoir : suivi**

Dans le processus menant à la construction d'un trottoir sur une partie de la route 204, la municipalité devait obtenir des accords



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

préalables à une servitude perpétuelle notariée d'utilisation de petites bandes de terrains sur certaines propriétés. Les propriétaires concernés ont été rencontrés, ils étaient tous favorables à cette amélioration et tous ont signé l'accord préalable.

### 09. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)

#### 09.01. PRABAM : Résolution pour accepter la présentation des travaux à faire aux 2 salles

##### Résolution 106-08-2021

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement d'exécuter les travaux d'amélioration aux salles, déjà discutés, et de les présenter au programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) pour un montant maximal de 75 000 \$.

### 10. DEMANDES DIVERSES :

- Amusements St-Damase Inc. :

#### Résolution 107-08-2021

Il est proposé par le conseiller Marcel Pelletier, appuyé par le conseiller Gaétan Lord de verser 2 000 \$ aux Amusements St-Damase inc. en appui à l'événement de la Fête du Travail et les activités habituelles de l'organisme d'ici la tenue d'un festival complet.

- VTT :

Suite à une demande d'un contribuable de la rue Bélanger au Club Les Avant-Gardistes 3 et 4 roues, le club demande à la Municipalité d'accorder le droit de passage afin de rejoindre le 4 e Rang de Sainte-Louise en passant par la route Elgin. Une rencontre entre le Président et le Maire aura lieu avant de prendre une décision.

### 11. Varia :

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.

#### 11.01. Internet : 3, Place de l'Église et 22, chemin du Village Est Résolution 108-08-2021

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement d'ajouter au présent contrat internet avec Telus un service 25/25 pour le 3, Place de l'Église et un service 25 / 25 pour le 22, chemin du Village Est au coût de 50 \$/mois chacun.

#### 11.02. Congrès FQM Résolution 109-08-2021

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier que la municipalité de St-Damase-de-L'Islet paie les coûts de participation au Congrès du FQM du 30 septembre au 2 octobre 2021 pour une personne, si les dates conviennent.



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

### 12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.  
Aucune question.

### 13. CORRESPONDANCE

La liste est lue par le Maire. Les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

### 14. CLOTURE DE LA SEANCE

#### Résolution 110-08-2021

Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 20 h 36.

Maire

D.G./Sec.-trés.

